

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **1 (1865)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



JANVIER 1865.

N° 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout article, toute communication, toute correspondance, devra être adressée à M. Félix Guérig, secrétaire du Comité-directeur.

SOMMAIRE : Le Comité-directeur aux sections cantonales et aux amis de l'instruction publique. — Historique de la Société depuis le 9 octobre 1863 au 1^{er} janvier 1865. — Manuel de pédagogie ou d'éducation. — De l'enseignement de la langue. — Biographie. M. Roger de Guimps.

**Aux Sections cantonales, aux membres du Corps enseignant
et aux amis de l'Education publique.**

Les journaux scolaires ne sont pas chose nouvelle dans notre pays. Il en a été créé plusieurs et quelques-uns d'entre eux comptent même plusieurs années d'existence. Les services qu'ils ont rendus et qu'ils rendent encore à l'instruction et à l'éducation populaire montrent suffisamment l'importance qui s'attache aux publications de ce genre.

Il est à regretter, sans doute, que les feuilles dont nous parlons

soient restées dans un cadre trop restreint, chaque canton tenant à avoir son journal à lui et consacré uniquement à ses intérêts scolaires. Mais l'existence de ces feuilles locales n'en était pas moins un grand pas dans la voie du progrès. Partout l'instituteur sentait le besoin de sortir de son isolement et de vivre d'une vie plus intellectuelle, afin d'entretenir avec ses collègues des relations amicales et suivies. C'est à ce besoin de vie intellectuelle et sociale que sont dues aussi les Sociétés cantonales.

L'année 1864 devait apporter un heureux changement à cet état de choses. La création de la *Société des Instituteurs de la Suisse romande* réunit les Sociétés cantonales en un faisceau unique dont ces dernières n'étaient plus que des parties ou sections éparses.

La création de la Société centrale fit bientôt naître, comme on pouvait le prévoir, l'idée d'un organe central, reconnu nécessaire pour fonder l'unité intellectuelle et pédagogique du pays.

C'est de cet organe dont paraît aujourd'hui le premier numéro que vient vous entretenir le Comité-directeur de Fribourg en essayant d'en retracer à grands traits le programme.

L'*Educateur* de la Suisse romande se composera de deux parties : une partie comprenant tous les articles de fond, théoriques et pratiques et une partie consacrée aux *faits et nouvelles* concernant l'Instruction publique. A la seconde partie appartiendront en outre la correspondance, la bibliographie, les notices biographiques, les comptes-rendus des conférences. Quand les circonstances le permettront, l'*Educateur* donnera sous le titre de *Variétés* une revue des découvertes scientifiques, des extraits de voyages, quelques anecdotes et des morceaux de littérature en vers ou en prose. Les études littéraires, en effet, sont, de toutes les branches du savoir, les plus propres à *humaniser*, à ennoblir, à donner à l'esprit des vues larges et généreuses, tout comme elles servent de contre-poids nécessaire au caractère par trop didactique et en quelque sorte technique de la profession d'instituteur.

« Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin

» Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain. »

Tel est, en deux mots, notre programme, et nous travaillerons avec courage à sa réalisation. Mais nos efforts seraient vains, si les sociétaires, si les amis de l'instruction et de l'éducation, nous abandonnaient à nous-mêmes. Nous leur adressons ici un appel chaleureux, et comptons sur leur concours sympathique et efficace. Pour que cette belle œuvre, qui est aussi une bonne œuvre, réussisse et soit menée à bonne fin, il faut que chacun y contribue dans la mesure de ses capacités et de ses loisirs. « L'union fait la force » ; cette maxime de la politique trouve aussi son application dans le champ de l'éducation. Cette union est nécessaire encore si l'on désire (et on doit le désirer) que la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière. Une collaboration nombreuse nous est même indispensable pour éviter l'écueil du cantonalisme. Suisse avant tout ; voilà la pensée dominante et le mot d'ordre du nouveau journal. A l'œuvre donc, instituteurs de la Suisse romande, courage et persévérance !

Tout article de fond, toute correspondance, toute communication sera reçue avec reconnaissance par le Comité-rédacteur. Il voudrait même que les amis de l'instruction ne se contentassent pas de lire le journal, mais qu'ils eussent à cœur, et cela sans éprouver le moindre scrupule, de lui communiquer franchement leurs idées, leurs vœux, leurs objections même et les remarques critiques auxquelles pourrait donner lieu la rédaction de tel article ou la marche du journal lui-même. Cet échange libre et sincère des opinions, très favorable aux progrès, contribuerait aussi puissamment à réaliser le but que doit se proposer la Société romande, c'est-à-dire le plus grand rapprochement possible des esprits et des cœurs sur le terrain commun des trois grands principes inscrits au frontispice de notre feuille : *Dieu, Humanité, Patrie*.

Au Comité-rédacteur est réservé, cela va sans dire, le droit de rejeter tout ce qui ne serait pas conforme à cette devise chrétienne, humaine et patriotique. Il se regarde aussi comme autorisé à faire des mémoires et des notes qui lui seront envoyés, l'usage

que réclameront l'intérêt du journal et le souci d'une rédaction correcte et soignée sans purisme excessif, tout en respectant les vues personnelles de ses collaborateurs et les opinions d'autrui. Voyant dans chaque instituteur un frère et dans tous les instituteurs de la Suisse romande une seule famille, l'assemblée générale de Neuchâtel a pris la sage décision de s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les sentiments religieux de l'un, les opinions politiques de l'autre. Nous sommes convaincus que nos co-rédacteurs et correspondants nous épargneront le chagrin de faire des coupures de ce genre à leurs articles. La plus grande liberté est assurée, dans ces limites légitimes, à la pensée et aux opinions des auteurs dont chacun, en thèse générale, doit signer ses articles.

En terminant, nous prions nos lecteurs de couvrir de toute leur indulgence les faux pas que nous pourrions commettre dans une route qui se présente semée de ronces et d'épines, et que le dévouement, un dévouement profond à la cause sacrée de l'Education publique, peut seul nous donner le courage d'entreprendre.

Au nom du Comité :

A. DAGUET. — F. GUÉRIG.

COURT APERÇU HISTORIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ ROMANDE,

depuis le 9 octobre 1863 au 1 janvier 1865.

La Société des instituteurs de la Suisse orientale existe depuis de longues années. En étudiant son passé, nous la voyons tantôt florissante, tantôt ne jetant que de faibles étincelles de vie. Si nous avions des dates à notre disposition, nous pourrions citer les époques où, malgré le zèle et l'activité des promoteurs de la Société, celle-ci ne comptait qu'un nombre de membres très restreint. — L'arbre était planté, mais c'était un arbre chétif qu'on devait entourer de tuteurs. Les branches ne poussaient qu'avec peine et étaient veuves de rameaux.

On était loin de comprendre l'importance, la nécessité de ces grandes associations d'hommes travaillant à un but commun. Peu à peu cependant, on obtint la conviction que pour aboutir à un résultat positif, ce n'était rien que des

forces isolées, et qu'il fallait réunir en un seul faisceau celles qui avaient les mêmes tendances.

La Suisse a fait sous ce rapport un progrès immense pendant ces deux ou trois derniers lustres. Que de Sociétés n'avons-nous pas vu naître ? Que d'élan, que d'enthousiasme partout ! Et puis qu'elles sont belles ces réunions fédérales d'individus d'un même corps, se tendant la main sans se connaître, s'appelant « frères, » enfin n'ayant tous qu'un même esprit, qu'un même cœur, parlant

... de la patrie et de son grand autel
Où Winkelried offrit tout le sang de ses veines,
Où Tell vint déposer et son fils et ses chaînes.

Oh ! oui, c'est dans ces grandes fêtes qui se célèbrent alternativement dans les cantons de notre Suisse chérie que la jeunesse puise les deux meilleures leçons : l'amour de la patrie, l'amour du travail. Elle écoute ses devanciers avec silence, avec recueillement. Le souvenir de leurs paroles se grave dans son cœur, un changement subit s'opère en elle ; ses pensées se développent, le cercle étroit dans lequel elles étaient renfermées s'élargit : elle est devenue homme à son tour et vient renforcer les rangs que la mort a parfois clair-semés.

Ainsi se sont formées, ainsi se perpétueront les différentes Sociétés.

Mais « l'esprit d'association » n'a pas toujours si facilement triomphé des obstacles. Il a fallu une persévérance énergique à ceux qui ont contribué à rendre la Société des instituteurs de la Suisse allemande ce qu'elle est aujourd'hui. Sa tâche a été rude, mais couronnée de succès. Espérons que la nôtre, qui vient d'entrer dans l'arène, prospérera aussi, parce que nous saurons profiter de l'expérience de nos sœurs aînées et parce qu'aucun effort ne nous coûtera.

Quoique toute jeune, notre Société romande a déjà son passé, mais un passé souriant et d'un bon augure pour l'avenir. Nos lecteurs pourront s'en convaincre par le court aperçu historique que nous allons rapidement en donner.

Berne est le berceau de notre Société. Sa naissance remonte aux 9 et 10 octobre 1863. Ces jours-là se tenait dans la Ville fédérale la 5^{me} réunion biennale de la Société des instituteurs de la Suisse allemande. Il était facile de s'apercevoir que c'était une fête d'hommes laborieux. Berne ne s'était pas mis en frais de décors, aucun signe extérieur n'annonçait la présence de 700 et quelques instituteurs venus de toutes les parties de la Suisse. Seule la salle du banquet offrait un coup d'œil charmant : tout autour sur de longues tables étaient exposés des objets scolaires. Quelles draperies, quelles guirlandes auraient pu égaler un pareil ornement ? On avait eu l'heureuse idée même pour le banquet de joindre l'utile à l'agréable : *utile dulci*.

La députation venue de la Suisse française pour examiner et jeter les premières bases d'une Société romande fut vivement encouragée par l'aspect sérieux de cette fête de l'enseignement. Elle élaborait des statuts et s'établissait en

comité d'initiative. La direction en fut confiée aux délégués neuchâtelois, et dès lors chaque jour nous amenait de nouveaux adhérents. Avant de continuer notre récit, nous devons mentionner et adresser nos plus sincères remerciements au Comité neuchâtelois qui ne s'est laissé rebuter par aucune difficulté. Aussi en a-t-il été dignement récompensé: le succès est venu se joindre à ses labeurs. Honneur à lui!

Une difficulté cependant se présentait au Comité d'initiative: c'était la différence d'organisation scolaire dans les cantons, Neuchâtel et Vaud avaient déjà leur Société pédagogique cantonale; mais Fribourg, le Jura bernois, Genève, le Valais ne jouissaient pas du même avantage. C'était là une pierre d'achoppement. Il fallait d'abord, pour simplifier les relations, créer ces sections. Fribourg y parvint sans trop de peine, mais dans les autres cantons elles en sont encore à l'état de projet. Le Comité-Directeur prendra les mesures nécessaires pour hâter l'organisation complète et régulière. Les sociétaires du Jura forment de petits groupes, qu'il sera aisé de réunir en un seul. Genève attend la fin de la tourmente politique. Nous y comptons quelques adhérents très dévoués à notre œuvre qui n'attendent que le moment propice pour agir. Toutes les démarches faites dans le Valais sont restées infructueuses. Nous le regrettons et nous osons croire que bientôt nous aurons de meilleures nouvelles à annoncer.

Le nombre des sociétaires, suivant chiffres publiés dans le rapport du Comité d'initiative, se répartit comme suit:

Vaud	—	160	membres,
Fribourg	—	120	»
Berne	—	100	»
Neuchâtel	—	110	»
Genève	—	20	»

Total 510 membres.

Certes, c'est là un commencement. Mais la Société n'était pas encore constituée. Le Comité d'initiative fixa une première réunion générale à Neuchâtel où les statuts, après avoir été discutés à trois reprises différentes, à Berne, à Morat, à Yverdon, devaient être soumis à une dernière discussion.

Le 26 septembre 1864, 250 instituteurs se serraient dans la salle du Grand Conseil à Neuchâtel, et bientôt après adoptaient avec quelques modifications les statuts préparés par le Comité d'initiative. La Société fondée, on procéda au choix du lieu pour la 2^{me} assemblée générale et à l'élection des membres du Comité Central et Directeur. (Voir ci-joint les actes de la Société.)

Fribourg eut l'honneur de réunir les suffrages. En 1866, cette ville aura donc le plaisir de recevoir dans ses murs ses collègues des cantons voisins auxquels il réserve un accueil simple, il est vrai, mais digne du caractère de la Société. Fribourg devait être traité, paraît-il, comme un enfant gâté. Un second honneur lui fut décerné quand on lui confia la rédaction du *Journal*. Notre position de simple narrateur ne nous permet pas de dire tout le bien, toute

l'heureuse influence que nous attendons de la publication de cet organe. Peut-être trouverons-nous plus tard une occasion favorable.

Nous allons clore cet exposé historique. Il ne nous reste plus qu'à informer nos sociétaires que la *Société des amis de l'éducation du peuple du canton du Tessin* a bien voulu accepter l'échange de nos relations. Le Comité-Directeur lui en a témoigné sa reconnaissance au nom de la Société.

Maintenant, un dernier mot. La Société romande compte, comme on l'a vu, 510 adhérents. Ce chiffre, quoique considérable, est loin de réunir tous les membres du corps enseignant de la Suisse française. Que tous viennent se rallier sous les plis de notre drapeau et nous aider dans l'œuvre que nous avons entreprise, de *propagande intellectuelle*.

FÉLIX GUÉRIG.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

L'assemblée générale tenue à Neuchâtel composa comme suit le Comité central:

MM. A. Daguet, président; F. Guérig, secrétaire; A. Blanc, caissier; O. Pauchard et J. Chanex, membres du Comité-Directeur.

Leur sont adjoints pour compléter le Comité central:

MM. Chappuis-Vuichoud et Estoppey, de Vaud; MM. Villommet et Biolley, de Neuchâtel; MM. Ducotterd et Guillod, de Fribourg; MM. Paroz et Fromaigeat, du Jura Bernois.

Le Comité central, réuni à Fribourg, le 9 octobre passé, a posé les trois questions suivantes pour être traitées dans les conférences :

I. Quelles sont les branches de l'enseignement primaire pour l'enseignement desquelles l'emploi d'un *Manuel* est nécessaire ou simplement utile?

Y aurait-il avantage à ce que ces *Manuels* fussent rédigés d'une manière uniforme dans les différents cantons de la Suisse française?

II. Quel doit être le rôle de l'intuition dans l'enseignement élémentaire?

— A quelles branches s'applique l'enseignement intuitif?

III. L'école primaire fait-elle tout ce qu'elle peut et tout ce qu'elle doit pour le développement moral de la jeunesse?

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre I. Notions préliminaires.

§ 1. On a donné de la *Pédagogie* ou science de l'Éducation, des définitions nombreuses et diverses. Pour l'un, l'Éducation est l'art de manier et de façonner les esprits (Rollin); pour un autre, c'est l'art d'élever les enfants (Daligaud, *Cours de Pédagogie pratique*). Un troisième, Jean Paul, célèbre écrivain d'Allemagne, assigne à l'Éducation le noble but de développer dans l'enfant l'Idéal ou le Divin qui y est caché en germe et d'en provoquer le développement spontané et individuel.

La définition de Jean Paul se rapproche singulièrement de celle qu'a donnée de l'Éducation Platon, disciple de Socrate. Ce grand philosophe, le fondateur de la Pédagogie ancienne, disait que l'Éducation avait POUR BUT DE DONNER AU CORPS ET A L'ÂME TOUTE LA BEAUTÉ ET TOUTE LA PERFECTION DONT ILS SONT SUSCEPTIBLES. Cette définition que le célèbre Kant ne devait faire qu'abrégier, avait été formulée en termes plus concis dans ses aphorismes pédagogiques par OËnéas Sylvius Piccolonimi (le même qui fut pape sous le nom de Pie II) : « Il y a deux choses à cultiver dans l'homme, le corps et » l'âme. »

Un théoricien des plus sages et des plus autorisés qu'ait eus notre époque a défini l'Éducation : « l'Art et la Science tout à la fois de » guider la jeunesse et de la mettre à même, à l'aide de l'*instruction* » et par le pouvoir de l'*émulation* et du *bon exemple*, à atteindre le » triple but qu'assigne à l'homme sa destination à la fois religieuse, » sociale et nationale, autrement dit, l'Art et la Science de former » l'homme, le citoyen et le chrétien. » (Niemeyer).

Aux yeux d'un des chefs de la jeune Ecole pédagogique d'outre-

Rhin, l'Education est le développement de l'humanité vers le Beau, le Bon et le Vrai. (Diesterweg) ⁽¹⁾.

« Développer harmoniquement les facultés physiques, morales et intellectuelle de la jeunesse, » telle est, selon Denzel, pédagogue souabe, la mission que doit se proposer l'instituteur.

Enfin, selon l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, l'auteur de l'éloquent traité de l'Education intellectuelle, le but de l'Education est de *préparer la vie éternelle en élevant la vie présente*.

Malgré leurs divergences, réelles ou apparentes, toutes ces opinions concordent en un point essentiel qui est le *développement humain* subordonné à un *but moral plus élevé* que le simple exercice des facultés, ou la poursuite des intérêts matériels. Ces manières diverses d'entendre l'Education s'expliquent au reste aisément par la nature très complexe des moyens et des opérations qui constituent le travail éducatif, ainsi que par le point de vue plus ou moins objectif ou subjectif auquel se sont placés les auteurs de ces définitions.

REMARQUES.

La définition de Rollin est incomplète. Elle n'envisage qu'un des côtés de l'Education, l'Education intellectuelle.

Elever les enfants (définition de M. Daligaud) ne signifie point simplement les instruire et leur donner les soins matériels. On se propose d'*élever* leur âme, de la hausser vers ce qui est Bon, Beau, Vrai.

La définition de Jean Paul nous rappelle les deux éléments ou plutôt les deux puissances qui, selon Bernardin de St-Pierre, se combattent dans l'homme : une puissance animale et l'autre divine (*Etudes de la Nature*, I. 33).

La partie animale se manifeste par les penchants sensuels, par l'égoïsme et par toutes les mauvaises passions. La partie noble et divine éclate dans les sentiments généreux, élevés ; elle triomphe dans le dévouement, le sacrifice. Elle a son centre dans la raison et la conscience.

⁽¹⁾ M. de Guimps, auteur, comme on sait, d'un excellent ouvrage intitulé : *Philosophie de l'Education* (Paris, 1860), a adopté la définition de Diesterweg. Ailleurs il définit l'Education : l'art de favoriser le développement par lequel l'enfant devient homme et de le diriger de manière à lui faire réaliser le type complet de l'être créé à l'image de Dieu. (*Introduction*, p. ix.)

La définition de Platon distingue avec raison dans l'homme deux substances et deux natures, pour ainsi dire. Cependant l'organisme humain est un, et, comme dit très bien un habile théoricien de l'Education dans notre patrie : « Les forces physiques, les forces intellectuelles et les forces morales de l'homme sont intimément liées et réagissent constamment les unes sur les autres. Aussi l'Education ne peut-elle les séparer ni dans la théorie ni dans la pratique. » (M. de Guimps. *Philosophie de l'Education*, p. IX.)

L'Education est à la fois, en effet, comme le dit Niemeyer, un Art et une Science. Une Science, c'est-à-dire un corps de doctrine reposant sur des principes. Un Art, c'est-à-dire une application à la vie, une suite de moyens d'action et d'opérations pratiques. Dans son ouvrage sur la classification des connaissances humaines ou Encyclopédie philosophique, le célèbre physicien et philosophe Ampère a très bien marqué la différence qui sépare la science ou théorie de l'art ou de la pratique, quand il a dit : « La science connaît seulement ; l'art connaît et exécute. »

Former l'homme, le citoyen, le chrétien, en vue de la triple destination de l'être raisonnable comme individu et père de famille, membre de la Société civile et religieuse, tel est en effet le but élevé et médiateur de l'Education publique et que nous nous sommes proposé nous-mêmes en prenant pour devise ces trois idées : Dieu, Humanité, Patrie.

L'Instruction, l'Emulation et le bon exemple dont parle Niemeyer sont trois des moyens immédiats dont le concours est nécessaire pour atteindre le but de perfectionnement qui est à la base et au sommet de l'édifice scolaire.

La culture du Beau, du Bon et du Vrai que M. Diesterweg propose pour objet et but à l'Education, est aussi le but et l'objet que doivent poursuivre toutes les branches du domaine intellectuel : SCIENCES, LETTRES et ARTS.

Dans une de ces belles et fécondes formules dont abonde la philosophie de Schelling, l'illustre penseur wurtembergeois donne pour base :

à la Religion, la Bonté,

à la Science, la Vérité,

à l'Art, la Beauté.

Le développement harmonique, c'est-à-dire simultané et pondéré des facultés ou forces humaines, a été adopté par Pestalozzi comme l'un des principes fondamentaux de sa Méthode, et doit l'être aussi de toute Méthode et de toute Didactique (art d'enseigner) rationnelle. Mais le développement harmonique nous semble être le moyen plutôt que le but de l'Education.

La définition de l'évêque d'Orléans est d'un théologien plutôt que d'un

homme d'Ecole proprement dit. Cependant l'idée religieuse et morale de l'immortalité de l'âme et de l'existence d'une autre vie, ne peut que fortifier l'instituteur dans la salutaire pensée que l'enfant qu'il a à instruire et à élever est un enfant de Dieu et partant un être noble et sublime.

ALEX. DAGUET.



DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE.

S'il est, en pédagogie, une question débattue et controversée, c'est assurément celle de l'enseignement de la langue maternelle, non seulement dans les écoles primaires, mais encore dans les écoles secondaires et jusque dans les classes inférieures des collèges. Que de tâtonnements ! que de méthodes essayées et presque aussitôt abandonnées ! Que d'efforts tentés depuis longtemps pour triompher des difficultés inhérentes à l'enseignement de cette branche si importante ! Dans tous les pays où l'instruction est prisee et sérieusement encouragée, des hommes dévoués se sont mis à l'œuvre pour fournir aux maîtres et aux élèves non seulement des conseils et des directions, mais encore des œuvres savamment élaborées, destinées à les guider les uns et les autres dans le dédale des détails et des difficultés de tout genre que présentent les éléments mêmes de la langue française. Honneur aux intrépides pédagogues qui ont consacré leurs veilles à ces pénibles et utiles travaux, tâche ingrate qu'ils se sont imposée pour procurer aux enfants du peuple les moyens de développer leur intelligence, afin de pouvoir un jour prendre rang parmi les citoyens des Etats libres. La reconnaissance de la jeunesse, celle des pères de famille, de la société tout entière est à jamais acquise à ces infatigables athlètes que n'ont rebutés ni les obstacles sans nombre accumulés sur leur route, ni la tiédeur de certain public, ni même l'hostilité souvent mal déguisée des ennemis secrets de l'instruction populaire.

Est-ce à dire qu'au moyen des essais tentés jusqu'à ce jour on soit enfin arrivé à la découverte d'une méthode fixe et assurée pour l'enseignement de sa langue, seulement en ce qui concerne les écoles rurales. Il est permis, je pense, de répondre négativement à cette question, car il n'est pas d'année qui ne soit signalée par quelques nouvelles tentatives entreprises pour dégager l'inconnu qui doit amener enfin la

solution de ce difficile problème. Peut-être, et c'est une opinion qui prend crédit, conviendrait-il de reprendre cette grande affaire en sous-œuvre et de la recommencer à nouveaux frais, en appelant à son secours tout ce que l'observation et l'expérience peuvent fournir de ressources pour atteindre un but si désirable. L'instituteur primaire, sans cesse mêlé à la jeunesse, est mieux placé que toute autre personne pour observer le développement intellectuel de l'enfance, et ses occupations journalières lui permettent, mieux qu'aux savants, de suivre pas à pas toutes les phases de ce développement, d'en calculer exactement la portée, afin de prévenir la plus grave de toutes les fautes, celle de surcharger les jeunes intelligences et de briser ainsi le ressort de l'esprit, avant même qu'il ait été sérieusement mis en œuvre.

En soulevant ici la grave question de l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles rurales, mon dessein n'est pas de toucher à tous les points de la difficulté, je ne veux pour le moment qu'en aborder les parties les plus élémentaires, afin d'appeler l'attention des instituteurs, de provoquer de nouvelles discussions sur cet objet, et d'obtenir d'eux l'exposé d'opinions motivées sur la branche d'enseignement qui constitue la portion la plus importante et la plus ardue de leur tâche.

S'il est en pédagogie une vérité acquise et incontestée, c'est que le développement intellectuel est la source de toute instruction; cet axiome, reproduit sous toutes les formes, se trouve stéréotypé dans tous les traités d'éducation. Et pourtant si, des hauteurs de la théorie, on descend dans la pratique, que trouve-t-on généralement? je le demande à tout homme qui a observé de près les faits, la violation la plus flagrante de l'axiome que nous venons d'énoncer. Sous prétexte de ramener les principes de la lecture à des règles précises, on voit figurer, déjà dans les premiers tableaux de lecture, une foule de mots abstraits et inintelligibles pour les commençants. En poursuivant l'étude de ces tableaux, l'esprit se heurte sans cesse à des expressions étranges, et qui probablement ne se reproduiront jamais dans la vie. Au sortir des tableaux, les enfants sont introduits à la lecture de livres, peu intéressants, d'une intelligence difficile, sans transition ménagée, le plus souvent sans liaison aucune avec les tableaux qu'on vient de parcourir. Arrêtons-nous ici, car il en vaut la peine; examinons un instant ce qui doit nécessairement résulter de ces premières leçons de langue. Les enfants ont lu, péniblement lu; il conviendrait mieux de dire balbutié des milliers de mots dont ils n'ont pas compris probablement la dixième partie. Que devient le développement intellectuel au milieu de ce cahos! Il n'y a que les personnes qui ont enseigné et observé qui puissent se faire une juste

idée des conséquences désastreuses qu'entraîne un procédé de cette nature. L'esprit se distrait, s'égare, se fausse ; l'activité si naturelle au jeune âge se traduit bientôt en lassitude et en dégoût par cette absurde manière de faire. Le moyen de ramener l'attention, la réflexion sur tant de choses qu'on n'a pas comprises et qui n'inspirent plus qu'une profonde répugnance. Cet abus déplorable des facultés naissantes suffit pour expliquer l'état persistant d'infériorité où languit l'instruction primaire dans plus d'un pays. Quand la jeunesse a été habituée, dans les écoles, à se payer de mots inintelligibles, on ne peut recueillir que l'ignorance. Ainsi se trouve expliqué le fait si souvent signalé, et il faut le dire à la honte de certaines écoles rurales, de ne pouvoir fournir un homme capable, au sortir de l'école, de revêtir les modestes fonctions de secrétaire communal. On sait aussi combien un bon système de lecture contribue au développement intellectuel. Une prononciation nette et bien distincte, accompagnée d'une accentuation convenable, sollicite l'attention et la soutient par le charme qui s'y attache : l'effet d'un mot bien et agréablement prononcé est incalculable sur l'esprit. Au contraire, une lecture embarrassée d'hésitations, de répétitions, de bredouillage, fatigue, ennuie et ne tarde pas à dégoûter. C'est là ce que démontre l'expérience de chaque jour, ce qu'on ne rencontre que trop souvent dans les écoles des campagnes, au grand détriment de la jeunesse qui les fréquente. La mauvaise lecture, qu'on le remarque bien, n'est point un fait isolé qu'on puisse imputer uniquement au défaut de surveillance, à l'inattention ou au vice d'organes des élèves ; c'est une conséquence forcée, inséparable d'un système radicalement vicieux. Et comment serait-il possible de bien lire ce qu'on ne comprend pas ! et, par une conséquence tout aussi rigoureuse, tout aussi désastreuse, comment faire tourner une mauvaise lecture au développement intellectuel et à l'enseignement de sa langue ?

Deux points essentiels sont donc à réformer dans les premiers degrés de l'enseignement primaire, les tableaux de lecture et le livre destiné à servir de trait d'union entre les tableaux et la lecture ordinaire dans les livres. Les tableaux de lecture devraient, dans mon opinion, être réduits à la plus simple expression, et surtout ne contenir que des mots tout à fait intelligibles pour les commençants. Il faudrait que chaque mot fût expliqué, et qu'à la suite de chaque leçon on en demandât la signification aux enfants ; il serait même vivement à désirer, dans l'intérêt du développement intellectuel, que l'on fit construire aux élèves, au moyen des mots lus sur les tableaux, de petites phrases dans lesquelles la plupart de ces mots figureraient dans leur acception la plus simple. Cet utile

exercice n'excède point la portée des commençants, et il aurait le double avantage de piquer vivement leur curiosité et de faire toucher du doigt l'utilité qu'on peut immédiatement tirer de la lecture des tableaux. Il est superflu d'ajouter que les principes de lecture doivent être surveillés de près, afin d'obtenir dès le commencement une prononciation bien nette et bien distincte, condition essentielle de tout développement intellectuel.

Le passage des tableaux à la lecture présente plus de difficultés. Un livre écrit d'un style très simple et ne renfermant que des choses utiles, intéressantes et à la portée des enfants, doit servir de transition entre les tableaux et les livres ordinaires. Cet important opusculé est encore à faire. Le Père Girard en a signalé toute l'importance dans son livre relatif à l'emploi de ces tableaux ; il avait même fait entrevoir l'espérance de pouvoir s'en occuper un jour ; mais ce Manuel si désiré est malheureusement resté à l'état de projet. Les cent petits volumes qu'on a publiés jusqu'ici pour remplir cette regrettable lacune ne me paraissent pas avoir atteint complètement le but ; le problème est encore en grande partie à résoudre, et ne pourra l'être d'une manière satisfaisante que par le concours et les efforts des instituteurs primaires, que leur position met à même de connaître les besoins et la portée d'intelligence du premier âge. — J'appelle donc de tous mes vœux l'attention et les discussions des conférences sur la matière qui fait l'objet de cet article, bien convaincu qu'il reste ici quelque chose à faire pour procurer le développement intellectuel de la jeunesse qui fréquente les écoles primaires. (A suivre.)

J. PASQUIER,

Directeur de l'Ecole normale et agricole d'Hauterive.

BIOGRAPHIE.

M. Roger de Guimps.

Parmi les illustrations pédagogiques contemporaines, M. Roger de Guimps, d'Yverdon, l'auteur de la *Philosophie de l'Education*, occupe assurément un rang distingué. Mais parmi les instituteurs qui ont lu et médité son grand ouvrage, très peu seraient en état de donner quelques renseignements sur la vie de cet écrivain remarquable et de ce grand ami de l'Education publique. Nous-mêmes,

pour avoir les détails qu'on va lire, nous avons dû nous adresser à un magistrat du canton de Vaud, que son intelligence élevée et son amour des lumières ne laissent étranger ou indifférent à aucune des questions qui intéressent la science ou l'école dans notre Suisse romande. A. D.

• La famille de Guimps est d'origine française. Son père, M. le baron de Guimps, de l'une des meilleures familles nobles de la Saintonge, émigra, comme tant d'autres, en 1789, et mena la vie de la plupart des émigrés, courant les cours étrangères, servant dans l'armée de Condé, puis s'abritant dans une de nos petites villes. Il vint plusieurs fois à Yverdon où il a laissé une réputation d'homme d'esprit et d'un artiste assez distingué. Il épousa en 1801 Mademoiselle Caroline Burnand, femme de mérite, qui a traduit quelques ouvrages de Pestalozzi, et écrit quelques nouvelles comme c'était la mode dans le beau monde lausannois à cette époque.

• M. le baron de Guimps naquit en 1802. Il entra à l'institut Pestalozzi en 1808 et y resta jusqu'en 1817. La maison paternelle était l'une de celles où le célèbre pédagogue et ses collaborateurs étaient accueillis et appréciés. En 1817, M. le baron de Guimps père rentra en France. Son fils, sorti de l'institut Pestalozzi, continua ses études comme externe, soit au Collège de Versailles, soit au Collège de Louis-le-Grand à Paris. En 1822, il entra à l'Ecole polytechnique où il resta jusqu'en 1824. A sa sortie, il accompagna le professeur Biot dans son voyage scientifique en Italie, pour l'observation du pendule, etc. Revenu à Yverdon, il épousa Mademoiselle Hangard, fille de l'un de nos jurisconsultes les plus éminents, femme elle-même d'un grand mérite. Dès ce moment, il ne cessa de se rendre utile à sa patrie adoptive, se vouant essentiellement à la science de l'Education. Il était membre de la plupart de nos Chambres scolaires.

• En 1833, il fonda l'Ecole des petits enfants, et la surveilla avec un soin qui en a fait l'une des écoles modèles du canton. En même temps il publiait divers opuscules dans le Journal d'Education, publié sous la direction de M. le ministre Braunon par la Société vaudoise d'Utilité publique. Un de ses Mémoires qui roulait sur l'enseignement de la Géographie fut particulièrement remarqué.

• Il consacra les trois années 1836, 1837 et 1838 à visiter avec beaucoup de soin les établissements d'éducation qui faisaient l'honneur de la Suisse. Il vit ceux du Père Girard, de Mendars, Fellenberg, Heer, Scherr, Krusi, Wehrli, Zeller, Baumgartner, Zellweger, etc., et conserva des relations avec plusieurs de ces hommes éminents. Peu après, il se chargea de la mission pénible d'inspecter une partie des écoles du canton de Vaud pendant les années 1838, 1839 et 1840. A la même époque il était membre, et membre actif, du Comité-fondateur de l'Asyle de Bächtelen; et il trouvait encore du temps pour organiser le Collège-Ecole moyenne d'Yverdon. — Ces travaux fatigants avaient d'autant plus de mérite que M. de Guimps, à la tête d'une très belle

fortune, ne s'y livrait que par dévouement pour son pays et par amour pour la science. Les établissements d'instruction publique que possède Yverdon furent victimes de l'étréitesse intolérante qui caractérisa certains actes du Gouvernement de 1845. M. de Guimps était président de la Commission des Ecoles moyenne et primaires. Sous prétexte qu'il était né catholique, il fut destitué. S'il n'a pu dès lors s'occuper pratiquement de l'Education, il n'en eut que plus de temps à consacrer à ses études sur cette science. Il en a consigné dès lors les résultats dans le livre qui a vu le jour en 1860 sous le titre de *Philosophie de l'Education* ⁽¹⁾.

• A côté de ses travaux pédagogiques, M. de Guimps a trouvé moyen de faire beaucoup de bien ; tant il est vrai qu'un esprit de dévouement rend capable de faire à la fois une foule de choses utiles. M. de Guimps est membre de toutes nos institutions de bienfaisance. Naturalisé vaudois en 1839, depuis une quinzaine d'années, il fait partie de la Municipalité et s'occupe de l'administration communale jusque dans ses moindres détails. Une vie comme celle-là a sa récompense dans l'affection dont l'entourent tous ceux qui le connaissent et qui ont pu juger de son activité philanthropique. »

(1) Un de nos collaborateurs nous en a promis un compte-rendu pour un de nos prochains numéros.

AVIS.

L'ÉDUCATEUR paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Prix d'abonnement : fr. 5, payable au 1^{er} mars de chaque année.

Prix des annonces : 20 centimes la ligne. Prix du numéro : 20 cent.

Le Comité-directeur regrette d'avoir dû élever dès la première année le prix d'abonnement au maximum prévu par les statuts. Il espère pouvoir, dès la seconde, le diminuer sensiblement si le nombre d'abonnés le lui permet. Les sociétaires comprendront que les frais d'établissement et autres qu'entraîne toute innovation sont toujours considérables et que le Comité-directeur n'a eu d'autre but que celui d'éviter un déficit.

Toute personne qui ne renverra pas ce numéro-specimen sera considérée comme abonnée.

Les articles, les communications, les correspondances devront parvenir à **M. Félix Guérig**, secrétaire du Comité-directeur, dix jours au moins avant leur publication.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.